



Compte-rendu et propositions du Comité d'Orientation du RMT Sols et Territoires

Réunion du Comité d'orientation du RMT Sols et Territoires
Le 18 décembre 2020 (visio conférence)

Étaient présents :

- Rémi KOLLER : président du COR RMT Sols et Territoires
- Yves FRANCOIS : Agriculteur, élu CDA Isère
- Antoine PIERART : ADEME
- Philippe BRANCHU : CEREMA
- Laëtitia CHEGARD : SUEZ Eau France
- Lajlah LUTHER : Région Grand Est
- David MONTAGNE : AgroParisTech
- Loïc COMMAGNAC : IGN
- Valérie MAQUERE : DRAAF région Hauts de France
- Claire CHENU : AgroParistech
- Flavien Poinçot : ACTA – animateur RNEST
- Gwenael POSTEC : Openforet
- Anne BLANCHARD : Sol&co

et pour le comité technique du RMT Sols et Territoires

- Blandine LEMERCIER : Agrocampus Ouest
- Christophe DUCOMMUN : Agrocampus Ouest
- Noémie POUSSE : ONF
- Joëlle SAUTER : CRA Grand Est
- Bertrand LAROCHE : INRAE Infosol
- Jean Luc FORT : CRA Nouvelle Aquitaine
- Antonio BISPO : INRAE Infosol
- Laure SOUCEMARIANADIN : ACTA
- Eric LUCOT : Université de Franche Comté
- Marjorie UBERTOSI : AgroSup Dijon
- Stéphanie JALABERT : Bordeaux sciences Agro
- Philippe LAGACHERIE : INRAE UMR LISAH
- Elisa MARRACCINI : UniLaSalle Beauvais

Invités : Joël MOULIN : CA Indre

Excusés :

- Raphael SOUBEYRAN : INRAE pour le COR
- Philippe NOYAU : agriculteur, élu CDA Loir-et-Cher, CRA Centre-Val de Loire
- Bertrand PINEL : Terrena
- Benoit GRANDMOUGIN : Région Grand Est
- François Xavier JACQUIN : Inspection de l'enseignement agricole
- Matthieu VALE : Auréa AgroSciences
- Camille DEMENE : Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
- Antoine LEVEQUE : OFB

Ordre du jour

En italique, les supports de présentation de la journée

MATIN :

Accueil et introduction (*1_2_intro_COR_RMT_2020_12_18.pdf*)

Tour de table et présentation des membres COR

Restitution du tour de France des maîtres d'ouvrage des BDD sols du programme IGCS et des acteurs locaux dans les régions. Essai de diagnostic et de prospective sur la gestion des données Sols (*3_RMT_COR_181220_tour_des_regions_Vfin.pdf*)

Discussions

APRES-MIDI

Présentation du programme de travail du réseau et actions en cours par axe

(*4_10_RMT_COR_181220_apres-midi.pdf*)

Discussions

[Avis et recommandation du COR du RMT S&T du 18 décembre 2020 - RK, révisé après le Comité de Pilotage du RMT S&T du 5/02/2021.](#)

Enjeux émergents identifiés

En première partie, grâce à la complémentarité de leurs points de vue, les membres du Comité d'orientation ont identifié des thématiques devenues incontournables sur lesquelles le RMT S&T doit se préparer à apporter la contribution des outils qu'il développe ou à les adapter :

- Le changement climatique
- Le développement des énergies renouvelables
- Les demandes concernant l'évaluation de la biodiversité.

Plus précisément, la caractérisation spatialisée des sols et notamment celle du carbone organique dans les sols auxquelles s'attachent les acteurs et les projets du RMT est une nécessité pour aborder ces 3 questions.

- 1) Pour le changement climatique, il s'agit d'aider à en évaluer ses conséquences sur les ressources en eau pour la végétation et pour les milieux aquatiques et sur la qualité des eaux – de surface comme souterraines ;
- 2) Pour le développement des énergies renouvelables, en ce qui concerne les sols, sous plusieurs aspects :
 - Impacts du retour au sol des digestats,
 - Evaluation des potentialités de productions des sols des surfaces envisagées pour des fermes solaires,
 - ...
- 3) Pour l'évaluation de la biodiversité, il faut envisager toutes les dimensions de celles-ci dans son rapport au sol :
 - Pour la fonction de production, à travers les différentes composantes de la fertilité du sol,
 - Pour une dimension patrimoniale spécifique, à travers des inventaires de biodiversité dans les sols,
 - Pour le maintien de la biodiversité en général, les sols constituant un support déterminant de différentes trames paysagères, particulièrement les trames verte, turquoise et brune.

De façon plus générale, ces questions nouvelles – qui croisent des questions déjà abordées comme la prise en compte des sols dans les politiques locales d'aménagement, l'évaluation du risque érosif actuel et futur, ... - soulignent l'intérêt de contribuer à l'évaluation de la multifonctionnalité des milieux dont le sol est un élément constitutif incontournable.

NB : Le récent rapport CGAAER & CGEDD ([Étude de parangonnage sur les dispositifs d'information concernant la qualité des sols agricoles](#)) trace d'ailleurs des perspectives de politiques publiques et des suggestions d'outils allant dans ce sens, et auxquels le RMT S&T pourrait apporter sa contribution !

Tour de France

L'initiative du Tour de France des régions entrepris par le RMT est extrêmement louable et remarquable à la fois pour les questionnements de terrain qu'il permet de faire remonter et la connaissance réciproque des acteurs régionaux et du RMT qu'il suscite. Il faut également souligner que ces échanges en région ont mis en évidence un foisonnement d'outils dans lesquels seuls les acteurs directs se retrouvent. Ces rencontres vont aider le RMT S&T à orienter certaines de ses actions concernant l'accès aux données, leur mise à disposition et leur valorisation.

C'est particulièrement le cas pour l'orientation vers l'OPENDATA qui semble inévitable. Elle impose de faire porter le modèle économique des structures qui assureront la maintenance des BDD vers la création de valeur ajoutée par l'exploitation des données au service de « clients ». L'identification de « Centres de ressources » proches des territoires et compétents sur l'ensemble du « cycle de vie de la donnée » pourrait soutenir cette orientation. Par ailleurs, les infrastructures de données géographiques (IDG) régionales portées par les Régions seront des partenaires locaux incontournables et précieux pour l'identification et parfois la mise à disposition des données. Enfin, une offre de formation destinée à des utilisateurs « clients » autour des formats disponibles et de méthodes de valorisation standardisées pourrait compléter le porter à connaissance des données et des services qu'on peut en tirer.

Etat des travaux du RMT

Pour chacun des 3 axes opérationnels et des 3 axes thématiques, les travaux de production engagés sont nombreux et variés, souvent foisonnants même, donnant l'image d'un RMT très actif ! Quelques recommandations peuvent être formulées.

Axe 2, Accès aux données sol, brutes ou élaborées. La perspective de l'OPENDATA soulevée à l'occasion de la restitution du Tour de France doit être pleinement intégrée dans ses travaux.

Axe 3, Acquisition et capitalisation des données sol. L'orientation vers la prise en compte d'observations participatives pour la co-construction de cartes de sol est intéressante, et son test sur des territoires AAC pourrait s'étendre aux identifications de zones humides, en associant d'autres acteurs concernés comme les conservatoires des espaces naturels. Par ailleurs, dans l'ensemble des travaux en cours, il serait bon d'identifier mieux ceux relevant d'une initiative de recherche, indispensables au départ, de ceux qui s'inscrivent dans la logique de transfert du RMT.

Axe 4, Formation. Cet axe apparaît très structuré et riches de productions importantes et récentes. La conception de MOOC innovants, intégrant des 'serious games' en réponse à un possible appel à proposition d'Agreenium (projet Agreencamp) pourrait être une piste supplémentaire de diffusion.

Axe thématique Agriculture-Agroécologie. Le déploiement et l'évolution prévue de Typterres avec le projet accepté IDTypTerres est un atout décisif pour la thématique. Au-delà de la production technique, la question de l'homogénéité des démarches de constitutions des Typterres régionaux

doit être abordée. Elle pourrait être traitée par des dispositions d'autocontrôle incluses dans la méthode, voire par une labellisation.

Axe thématique Forêts et cultures pérennes. Les travaux engagés sont légitimement priorités sur les attentes concernant la caractérisation du RU en situations forestières. La perspective de la définition à terme de Typterres spécifiques aux cultures pérennes et aux forêts intégrant cette caractérisation devrait être discutée.

Axe thématique Collectivités et pouvoirs publics. Il faut souligner qu'en l'état, les enjeux qui mobilisent les collectivités ne s'adressent pas directement au sol, hormis comme support de la « nature en ville ». Ce constat est convergent avec celui posé par récent [rapport CGAAER & CGEDD](#) : « *La multifonctionnalité des sols est de mieux en mieux connue dans le monde de la recherche. Toutefois, cette connaissance pénètre peu les sphères de décision, que ce soit pour la gestion des sols agricoles ou pour la consommation de sols agricoles par artificialisation.* »

Le même rapport suggère une orientation : « *Prendre en compte la complexité des sols dans une politique de l'impact nécessite d'une part de poursuivre les travaux de décryptage de cette complexité, par la recherche scientifique sur la multifonctionnalité des sols et la capitalisation de la connaissance acquise, et d'autre part de « simplifier cette complexité » pour la rendre accessible à tout usager et permettre ainsi de le responsabiliser [...].* ». Le projet de capitalisation des expériences proposé par le RMT a tout son sens pour contribuer à l'orientation proposée. Il doit s'accompagner de la préparation du bon niveau de communication qui fait écho à la nécessité de « simplifier la complexité ».

Par ailleurs, le RMT doit s'interroger sur les besoins spécifiques des différentes échelles territoriales en lien avec leurs responsabilités et domaines de compétences : les communes et leurs regroupements, les départements, les Régions. Ces dernières sont concernées par des approches diagnostiques en amont d'élaborations de stratégies pour lesquelles la mobilisation des données RRP est pertinente.

Regard global : le RMT est riche de très nombreux travaux en cours pertinents et de productions remarquables, qui mobilisent ses partenaires et au-delà. Se posent à moyen terme les questions d'une part de la diffusion effective des résultats des travaux, d'autre part de la reconnaissance de cette activité par les acteurs que le RMT souhaite mobiliser, dans le monde agricole et dans celui des collectivités territoriales. La reconnaissance que le RMT mérite est le gage de sa capacité à fédérer des partenaires, à susciter de nouveaux projets et à aider à la mobilisation de moyens. Il se doit de construire une stratégie de communication plus explicite et spécifique, appuyée par exemple sur des partenariats utiles, même et surtout si les moyens mobilisables pour celle-ci sont comptés. Le projet envisagé par l'ADEME 'e-Sol_ Pré figuration d'une plateforme collaborative pour la gestion durable des sols', et auquel les membres du COR seront invités à réfléchir, pourrait constituer un élément de cette stratégie en même temps qu'un support de 1ère importance pour diffuser méthodes et outils.